

CAMARADE

JOURNAL COMMUNISTE GRATUIT



BREVE ANALYSE DE LA LOI TRAVAIL

Bientôt le 31 mars, et sa journée de mobilisation appelée par les syndicats. D'ici là, c'est partout qu'il faut discuter de ce nouveau projet de loi : avec vos collègues, votre famille, vos amis, dans la rue, à la boulangerie...

Dans cet esprit, nous vous avons concocté un petit argumentaire pour vous aider. A la fois des arguments simples, mais aussi des références précises, pour les plus pinailleurs !

C'est quoi la loi travail ?

C'est beaucoup de choses. 52 articles de loi, présentée par la ministre du travail, Myriam El Khomri. Et ça touche un peu tout le monde, les salariés, dans les grandes comme les petites et moyennes entreprises, les apprentis, les chômeurs...

C'est surtout la pire attaque depuis plusieurs années, contre les salariés

Les pratiques abusives des patrons deviennent légales.

Cette loi, c'est une légalisation de toutes ces pratiques patronales abusives auxquelles nous sommes nombreux à avoir été confrontés. Pour ça, il suffira d'un simple accord d'entreprise.

Les heures sup' non payées.

Dans cette loi, plusieurs dispositifs permettent de réduire le tarif des heures sup'. L'article 3 permet à l'employeur de baisser la rémunération des heures sup' à seulement 10 % de plus. Mais ce n'est pas tout. Le même article change le décompte des heures sup'.

Avec accord le calcul se fait sur 3 ans, ce qui est énorme. Sans accord, c'est à dire sur simple décision patronale), le calcul se fait sur 16 semaines pour les PME, 4 semaines pour les grosses boîtes : il suffira qu'au final, sur l'ensemble de cette durée, les périodes de creux compensent les périodes de rush.

En fait, on arrête même de compter vos heures. Avec le forfait jour, le tra-

vail n'est plus comptabilisé à l'heure, mais à la journée. A la guise du patron de décider ce qu'il considère comme une charge de travail raisonnable. jour fériés.

On ne plaisante pas, c'est dans la loi, article 3, très exactement L.3121-59) Et ça, et pour une durée pouvant aller jusqu'à... toute l'année, sauf week end, congés payés et jour fériés.

La loi de base prévoyait que dans les PME, les patrons pouvaient se passer d'accord. Finalement, il leur faudra s'entendre avec votre délégué syndical ou à défaut, du syndicat majoritaire dans la branche. Si elle a voté CFDT, ça promet. Surtout avec la menace des licenciements économiques.

Si ça devient la norme, ça ne veut pas dire que les patrons s'en contenteront.

Toutes ces pratiques, beaucoup de salariés, d'apprentis, y ont déjà été confrontés. Hier illégales, elles seront demain la norme. Mais comme on vient de le voir, les patrons ne s'embarrassent pas toujours de légalité. Ce qui veut dire que les abus pourront encore aller bien plus loin.

Cette loi, c'est l'état d'urgence patronal.

Comme l'état d'urgence permet à la police de nous fliquer sans entrave, cette loi permet au patrons de nous exploiter beaucoup plus, nous payer moins, nous virer plus facilement

Les licenciements abusifs coûtent beaucoup moins cher aux patrons. Le coût des licenciements abusifs en cas de procédure au prud'hommes est plafonné. Si le gouvernement est revenu dessus le 14 avril, il a laissé les mêmes barèmes "à titre indicatif". Ben voyons.

Mais surtout, ce qui n'a pas changé, ce sont les modalités de licenciement dit "économique". Ainsi, pour licencier un salarié ayant entre 2 et 5 ans d'ancienneté le patron pourra ne déboursier que 6 mois de salaire. (article 30). Mais c'est dans le meilleur des cas, car les planchers sont supprimés : c'est à dire qu'aucune indemnisation minimale n'est fixée. **En fait, c'est encore pire, car les motifs des licenciements économiques sont très élargis.**

Il suffira pour les employeurs de déclarer avoir besoin de renforcer sa compétitivité à l'avenir. Le tout, sans définition de la compétitivité. Donc à la simple appréciation des patrons (article 30 bis).

Travailler plus pour gagner moins.

Le patron pourra modifier votre contrat de travail, vous faire travailler plus, vous payer moins.

Par exemple, 35 heures payées 39. Toujours sur simple accord (article 12). Et si vous n'êtes pas d'accord, c'est la porte. Si vous refusez de modifier votre contrat de travail, vous êtes virés. Tout simplement. Ça, c'est dans l'article 13.

Tout est fait pour que les accords d'entreprise soient imposés aux salariés.

Pour valider un accord d'entreprise, il faudra la signature des syndicats représentant 50 % des salariés. Mais si ce n'est pas possible, des syndicats représentant 30 % des salariés pourront imposer un référendum, par vote électronique. C'est tout simplement du chantage, puisque grâce à la même loi, le patron pourra faire un plan de licenciement simplement pour maintenir la compétitivité.

Donc les salariés auront à voter entre la porte ou les mesures !

Même si c'est aussi le résultat d'un rapport de force dans la boîte, bien sûr.

Il y a bien d'autres mesures dégueulasses dans la loi travail. Mais on s'arrêtera là pour l'inventaire. Pour un autre éclairage, on vous conseille le top 15 des pires mesures, publié récemment sur 19h17.info.

Bonus : pourquoi faut-il se battre ?

Si on ne se bat pas maintenant, d'autres lois, encore pires, suivront bientôt.

Cette loi n'est pas la première à s'attaquer aux droits des salariés. Des dizaines se sont succédé, en autant d'années. Une fois celle-ci passée, quelle sera la prochaine ? On en sait rien. Peut-être une remise en cause du SMIC, des mesures pour faire baisser les salaires.

Sûrement plus d'attaques contre les chômeurs, en plus de celles déjà en cours. Une réduction du nombre des conventions collectives est aussi prévue au sein même de la loi travail...

Lorsque le vase déborde, on ne propose pas de retirer la dernière goutte d'eau.

Une bonne partie de ce que nous avons évoqué, les patrons le pratiquent déjà. Il ne s'agit pas simplement de réclamer le retrait de cette loi. Il s'agit de passer à l'offensive.

Nous savons que nous pouvons faire reculer le pouvoir sur un projet de loi. Comme le CPE en 2006, le plan juppé en 1995 (du moins en partie) ou le CIP en 1994. Mais cela n'est que défensif. Et ce n'est que partie remise, bien que cela agisse sur le rapport de force dans la lutte des classes, ce qui n'est pas du tout négligeable ! Seulement voilà : dans le capitalisme, notre situation ne fait qu'empirer.

Mais lorsqu'un mouvement se lève, nul ne sait jusqu'où il peut aller.

DANS CE JOURNAL

C'EST QUOI CETTE LOI ENCORE ?

BON, MAIS APRES ILS VONT NOUS LAISSER TRANQUILLES ?

MAIS POURQUOI ILS NOUS DÉTESTENT TANT ?

AVEC OU SANS LES SYNDICATS ?

C'EST BIEN BEAU, MAIS ON PROPOSE QUOI ?

COMMENT ON FAIT SI ON PEUT PAS FAIRE GRÈVE ?

QUELS MOYENS DE LUTTE ?

L'OBJECTIF: BAISSER LE SALAIRE

"TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS, C'EST COMME CA QU'UN MAC PARLE A SES PUTES" (HUGO TSR)



il n'est nul besoin de s'attarder plus sur cette réforme, l'information passe déjà assez largement. Pour nous qui sommes pris par le travail ou chômeurs, l'intuition est suffisamment grande qu'on est en train de se faire emplâtrer.

Augmentation du temps de travail, baisse du coût des heures supplémentaires, licenciements facilités, tout cela est si long et si détaillé, qu'il est peut être temps de parler de ce qui nous lie, de parler de maintenant, de parler de l'avenir.

Allonger le temps de travail, c'est bien entendu donner encore de l'argent aux patrons, en payant moins cher les heures supp. C'est augmenter la pression sur ceux qui taffent. On entend

déjà la voix du chef « coco, si tu veux pas travailler plus, y'a six millions de chômeurs qui attendent ta place ».

Quant aux sans-emploi, que dire ? Ton problème c'est soi-disant le chômage, et tu facilites les heures supplémentaires en réduisant leur taro, en facilitant les licenciements par des plafonnements de frais de départ... Autant dire que personne ne peut croire sérieusement que cette mesure va réduire le chômage. Même le grand

patronat affirme que cette loi doit en appeler une autre, une qui goume bien comme il faut les salaires.

PIRE QUE TOUT ?

La gauche, l'extrême-droite, les écologistes, bref de tout ce qui veut devenir calife à la place du calife aux prochaines élections, nous inonde déjà de « c'est pire que tout » et d'hyperboles pour dire que cette loi, c'est la pire chose qui puisse nous arriver. En fait, non.

Il y a même fort à parier que dans vingt ans, quand la loi sera passée crème, nos hologrammes se souviendront, non sans mélancolie, de l'époque de la loi El-Khomri, pendant qu'on taffera dans des rizières de Camargue au rythme mélodieux du fouet... Non franchement, ils peuvent faire pire. Ayons un peu confiance en eux.

On nous a déjà joué le coup avec la réforme des retraites en 2003. Insistant sur la bonne vieille doctrine néo-libérale de « il n'y a pas d'alternative », on nous a annoncé un allongement des annuités de travail. Les partis et syndicats ont poussé des cris d'orfraie, que cette réforme était un retour au Moyen-Age. Et puis la loi est passée. Et puis, en 2010, on en a remis une couche avec une nouvelle réforme d'allongement.

Cela s'arrêtera-t-il ? Sûrement pas. La crise que nous traversons nous promet toujours plus d'attaques. Des « spécialistes » projettent que les jeunes prolétaires qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail devraient toucher leur retraite à taux plein aux alentours de 75 ans. Fort heureusement, avec un peu de chance, ils seront déjà morts d'ici là.

L'ANI, la loi Macron, la loi El Khomri, c'est pas que des synonymes de l'équation « pauvre = punching-ball », c'est aussi et surtout des machines à détruire tout rapport de force dans les boîtes.

Ce n'est donc pas une loi « exceptionnelle » : il y en a eu avant, il y en aura d'autres après. Ceux qui cherchent à nous enfumer avec un code du travail qui nous protégerait feraient mieux de nous dire de quoi demain sera fait, avec ou sans ce gros bouquin rouge qu'on serait censés lire tous les matins avant d'aller au boulot.

Parce que ce qui nous attend ensuite... **Ben c'est de baisser le SMIC horaire, bien entendu !** Ils vont pas se contenter de repousser la perspective de la retraite à un horizon si lointain que Jeanne Calment serait morte un transpalette à la main, non ! On coûte trop cher, il va bien falloir trancher dans le lard.

Un scénario déjà bien connu: comment les espagnols se sont fait doser

"MENOS BATUCADAS, Y MAS BARRICADAS !" (DANS LES MANIFS ESPAGNOLES)



Ca s'est passé comme ça en Espagne au début de la crise. Quand les banques se sont effondrées, quand la bulle immobilière a éclaté, l'Etat a dû sauver les banques pour que tout le pays ne s'effondre pas. Et pour relancer l'économie, on ne s'est pas contenté de puiser dans toutes les ressources. On a mis au pouvoir la droite avec un programme bien comme il faut, s'appuyant sur une espèce de prof d'histoire géo en plus sadique, Mariano Rajoy. Et bim, on a commencé à détricoter toutes les mesures qui compliquaient les licenciements. Ca marche très bien, parce que du coup, tu acceptes n'importe quoi quand tu veux pas perdre ton job. Et surtout tu acceptes encore plus n'importe quoi pour en avoir un.

Il y a eu jusqu'à 26% de chômage. Alors forcément, à un moment, la mobilisation générale a eu lieu. Au mouvement "indigné" a succédé une série de grèves générales d'une journée.

Les gros syndicats de là-bas, les CO et l'UGT, ont bien encadré tous débordements, et les prolos sont allés manifester avec des petits fanions et « des batucadas » à la main, pendant qu'on leur passait des lois encore plus vénères, celles-là directement dirigées contre le salaire minimum, qui a baissé de 15, 20%.

Le revenu moyen des ménages a baissé de 4 000 euros depuis le début de la crise, souvent avec en prime le retour des jeunes chez leurs parents. Il ya eu jusqu'à 1,7 millions de foyers sans revenus au climax de la crise.

Le « modèle espagnol », comme l'appelle un texte paru dans le Monde, écrit par des profs de fac*, qui émargent sans doute à cinq à dix fois le SMIC, c'est ça, la misère clefs en main. Comme là-bas, grâce à cette réforme du SMIC il y aura moins de CDD.

Forcément, si on peut virer gratos des CDI, pourquoi s'emmerder à appeler ça un contrat précaire. Rappelons à ces gens que McDonald's file des CDI à la pelle : désespérés de leurs conditions de travail, les travailleurs se barrent d'eux-mêmes.

D'après les études récentes, il y a aujourd'hui plus de 5 millions de chômeurs en Espagne, pour 23 millions d'actifs en tous. Mais surtout, 36% des actifs sont à temps partiel, ce qui veut dire qu'on a pas plus de travail: on a juste redistribué la misère. Un tiers de la population totale vit sous le seuil de pauvreté et 3,3 millions sont en situation de pauvreté "extrême", soit avec moins de 332 euros/mois.

*Parmi les signataires du texte, un garçon bien de chez nous, Jean Tirole, prof à la Toulouse School of Economics. Vous le croisez peut être tous les jours dans la rue, on dit ça on dit rien...

EN FRANCE

46 milliards de cadeaux fiscaux par an. C'est ce qu'a donné le gouvernement PS au patronat avec son pacte de responsabilité et autres joyusetés, parce qu'ils pensaient que ces crevards avaient besoin d'une Rolex à chaque bras. Chez nous, la tendance est plus au serflex et au bracelet électronique. Ah, la mode...

Pour info, les patrons, qui prétendent que c'est trop compliqué de nous virer, ont licencié 620 000 personnes en 2013 : c'est comme si on nous avait fait payer toutes les indemnités de licenciement (à moyenne de 70 000 balles le licenciement, ce qui est très rare) du patronat. On donne du blé à nos patrons pour qu'ils nous dégagent. Franchement, ils pourraient au moins dire merci !

UN EXEMPLE: WISSAM, CHAUFFEUR

“S’LEVER POUR MILLE-DEUX C’EST INSULTANT” (BANDEROLE LYCEENNE)

Dans une entreprise d'autocaristes, Wissam travaille 35 heures par semaine. Son patron est en difficulté : la boîte menace de mettre la clef sous la porte. Enfin c'est ce que lui a dit Richard, son patron. Du coup, il a besoin qu'Wissam travaille plus, et grâce à la nouvelle loi travail, il licencie Jo et Akim, deux collègues de Wissam.

Et oui, maintenant, plus besoin de mettre la boîte sous redressement judiciaire pour faire un licenciement économique. Grâce à ça, il remet la charge de travail de ces deux emplois sur les collègues, et vu que les heures supp sont décomptées sur trois ans désormais... Il se dit qu'il pourra mettre sa boîte en veilleuse en période creuse, et ainsi ne pas payer les heures comme supplémentaires.

Wissam hallucine. Il pense à saisir l'inspection du travail, mais ce qui se passe est absolument légal, et n'a plus besoin d'être signalé, comme c'était le cas auparavant. Et puis de toute façon, il a pas intérêt à gueuler trop fort ; s'il est pas content, ya plein de chômeurs qui seraient absolument ravis de taffer. Enfin ravis... disons qu'ils ont faim quoi.

Il se dit qu'il s'en sort pas si mal, après tout, il a la sécurité de l'emploi. Pas comme Fred, le nouveau chauffeur, qu'ils ont employé pour l'été. Lui, il douille. 12h de travail par jour, sérieux, c'est pas humain.

Fred est un ancien chauffeur « tourisme ». Il dit que c'est rien, ça, qu'avant il faisait des 80, 90 heures, en faisant les tours de Corse pour des vieux. Là-bas, les patrons sont rois, ils font bien pire qu'El-Khomri. Y avait même des collègues qui enlevaient la « carte »,

comme on dit au boulot. Ou qui dormaient dans la soute du bus pour attendre les clients à l'aéroport en saison.

C'est comme ça qu'il s'est séparé de sa femme, à force de passer des semaines et des mois sans un ¤ de jour de repos.

Enfin, pour Wissam, ya pas non plus de quoi être fier : ça fait 10 semaines qu'il dépasse les 45 heures de boulot. Il ne voit plus son mec, et ça commence à chier à la maison. Trois mois... Trois mois, c'est long.

Et il ne sait pas jusqu'à quand ça va durer, la loi permet maintenant que ça dure 16 semaines. Rien que de penser à ça ça le rend ouf, il pense, il compte les minutes que ça fait, 45 fois 60 fois 6... 2000 ? 12000 ? Rrrah ! Pourquoi il est pas resté à l'école ? Remarque ils ont pas l'air de s'en sortir mieux, ceux qui restent à l'école. De toute façon, 2000 ou 12000, c'est une éternité.

Alors il taffe. Et le travail devient de plus en plus dur. Les nouvelles mesures sur le temps de repos ont permis de fractionner le temps de repos, du coup voilà qu'il doit se lever en pleine nuit pour conduire les Noctambus... pour rentrer chez lui, et retaffer après. Alors forcément, il est moins serein sur la route, il sent en permanence qu'il est au bord de s'endormir, qu'il a des hallus.

Et puis demain, c'est la journée de repos, v'la la journée ! Devoir aller voir son con de père. Son père qui n'en finit pas de courir après ses annuités, et qui bougonne, tout le temps, contre les « feignants ». Ouais, tu m'as entendu, feignants. Nous on travaillait et on se plaignait pas, qu'il lui dit.

Vieux couillon.

Est-ce qu'il se rend compte de la pression qu'il y a au taf aujourd'hui ? Est-ce qu'il se rend compte du salaire de merde qu'il se paie, lui, après 6 ans de boîte ? Est-ce qu'il sait ce que c'est de cotiser tous les mois pour une retraite dont il verra peut être jamais la couleur ? Il a regardé, il est pas fou. Le taux plein, il l'aura jamais.

Jo, lui, s'est fait jeter comme un malpropre. Après 9 ans de bons et loyaux services. C'est mesquin, mais Jo l'a bien compris : s'il s'est fait virer maintenant, c'est parce que le patron n'a que 9 mois de salaire à payer pour le jeter. 12000 balles, c'est pas ça qui va le sortir de la mouise. A 50 ans, dans son secteur, c'est pas gagné, et l'angoisse le gagne quand il pense à la nouvelle réforme des allocations chômage.

Sa gamine, Rita, est crevée. Putain ! Faire bosser des gamins 35 heures par semaine, quand même, quels crevards. Et pour 400 balles ! Et dire que certains ont parlé de "victoire" quand le gouvernement n'a pas fait passer les apprentis à 40 heures. C'est toujours pareil avec la gauche : au nom du pire, ils te font accepter le présent comme si c'était la fête. Il réfléchit. En même temps, lui, il ramène à peine le double, donc il se dit qu'il faut pas trop faire le coq.

Et puis Jo paie aussi pour son action syndicale.

L'an dernier, Richard a voulu faire passer tout le monde à 39h. Avec le syndicat, ils bloquaient depuis des années. Seulement voilà : il a suffi que le patron fasse monter un syndicat contre eux, quelques coups de

pression à droite à gauche, et le syndicat maison a fait 30%. C'est pas grand-chose, hein, c'est juste six voix.

Et puis surtout, comme toujours dans les élections de délégués syndicaux, faut voir la pression qu'a mis le patron aux employés. « La boîte va fermer ». « Ramène moi le bulletin que tu n'as pas voté, et je te donne 100 balles », qu'il leur a dit. Ah, la démocratie dans les boîtes...

On pourrait continuer cette histoire. On peut aussi dire qu'on a chargé la mule. Le plus important, c'est surtout de constater que tout ce qui est dans l'article est parfaitement légal.

On est là en 2017. On pourrait ajouter les conséquences de la crise à venir, la nouvelle, et puis la casse du SMIC horaire, on pourrait vous parler de l'arrivée de la sous-traitance payée au prix du pays en France, comme ça existe déjà, comme ce sera généralement établi un jour.

On pourrait vous parler de Jo qui perd son chômage, suite aux négociations 2016 de la convention assurance chômage.

On pourrait aussi vous parler de Jo au RSA, obligé de travailler gratuitement pour toucher 400 balles. On pourrait vous parler de tout ce qui devrait arriver.

MAIS CA NE SERT A RIEN. PARCE QUE NOUS ALLONS GAGNER. BLOQUONS TOUT

TOP 5 DES MESURES POUR MUSELER LE SYNDICALISME

La loi travail, c'est la légalisation des pratiques abusives du patronat, c'est un condensé de coups contre le droit du travail. Mais il s'agit aussi d'une attaque massive contre le syndicalisme. Cet aspect là de la loi El Khomri est très peu mis en avant depuis le début de la mobilisation. Tour d'horizon des mesures anti-syndicales d'une loi qui en contient de gratinées.

1 La loi travail elle-même constitue une vaste attaque contre le syndicalisme.

En s'attaquant au droit du travail, la loi EL Khomri s'attaque à l'un des derniers outils sur lequel s'appuyait les syndicats pour faire valoir les droits des salariés : les recours juridiques.

Cela provient d'une évolution du syndicalisme qui correspond aussi à sa faiblesse. Confronté à la multiplication des pratiques abusives du patronat, souvent trop faible pour construire un rapport de force afin d'empêcher ces pratiques, les syndicats se tournent vers l'action juridique.

En légalisant les pratiques abusives des patrons et plus encore, la loi travail s'attaque à ce mode d'action légaliste des syndicats. C'est tout le rôle du syndicalisme qui est remis en question : il s'agit pour le gouvernement, d'imposer aux syndicats un simple rôle d'encadrement de la main d'œuvre.

Pas étonnant que des syndicats comme la CFDT aient négocié leur ralliement au projet de loi en échange de quelques prébendes comme le recours au syndicat comme interlocuteur dans les TPE.

2. Le chantage au référendum pour un accord d'entreprise.

La loi travail donne énormément de poids aux accords d'entreprise. Ceux-ci pourront entrer en application s'ils sont signés par au moins 50 % des syndicats représentatifs de la boîte. Mais cette loi permet aussi à un syndicat représentant 30 % des salariés le pouvoir d'appeler à un référendum d'entreprises permettant d'avaliser l'accord, contre l'avis des syn-

dicats représentants 70 % des salariés. On nous explique qu'il s'agit d'introduire plus de démocratie directe dans l'entreprise, bla bla bla. Elle est belle, leur démocratie, alors que les patrons peuvent exercer un chantage aux licenciements, encore facilité par la même loi travail. Les termes du chantage sont facile à anticiper : soit les salariés acceptent l'accord qui baisse leur salaire, par exemple, soit il y aura un plan de licenciement.

Un mot au passage pour rappeler que cet exemple illustre assez brutalement la démocratie telle qu'elle existe : que ce soit dans ou en dehors de l'entreprise, elle repose sur la fiction que nous serions tous égaux salariés et patrons, riches et pauvres etc. C'est bien sûr faux. A l'échelle de l'entreprise, le patron peut menacer de te virer si tu ne vote pas comme il faut. A l'échelle du pays, la classe capitaliste possède toutes les grandes chaînes de télévisions, les grands médias, financent les partis... Mais nous en reparlerons.

Pour revenir à ces référendums, une petite clause permet d'en saisir toute la saveur : les syndicats qui avaient refusé de signer l'accord disposent de 8 jours pour le faire après l'annonce du référendum. Ils ont 8 jours pour négocier et céder. Pour celles et ceux qui n'avaient pas encore compris, c'est la preuve de plus que l'objet de cette mesure est d'écraser les syndicats comme la CGT ou Solidaires, ou en tout cas de leur mettre la pression à fond.

3. Des formations syndicales muselées.

Aujourd'hui, tout salarié peut bénéficier d'un congé de 12 jours par an et jusqu'à 18 jours par an s'il est appelé à exercer des responsabilités syndicales. Ce congé sert à être disponible pour des formations économiques, sociales ou syndicales.

Celles ci sont dispensées par un syndicat représentatif au plan national ou un institut habilité par arrêté du ministre du travail. Il s'agit de l'héritage d'une vieille pratique du mouvement

ouvrier : la formation sociale et politique des membres du syndicat.

Avec la loi travail (article 19) les salariés et les patrons pourront bénéficier de formation commune.

C'est à dire que le patron pourra surveiller le salarié durant sa formation... Voire même que celle-ci change complètement de rôle.

Car cela ne s'arrête pas là : le contenu des formations pourra être défini par accord collectif !

Mais aussi les frais d'indemnisation des animateurs et leurs frais de déplacement.

En clair, cela signifie que les délégués syndicaux, par exemple, pourront être formés directement par des coachs managériaux au service du patron, qui aura un droit de regard sur la formation. En plus d'être une énorme attaque contre le syndicalisme, ce sera encore plus simple de monter des syndicats pro-patronaux dans les boîtes.

4. Le su-sucre pour les délégués syndicaux jaunes.

On trouve aussi dans la loi (article

34) un dispositif qui ne paye pas de mine : une petite restructuration de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

C'est quoi une VAE ? Tout simplement, lorsque tu a bossé durant plusieurs années dans un secteur, tu peux bénéficier, après avoir fait un dossier et subi un entretien, d'une certification ou d'un diplôme qui valide ta formation.

Qu'est ce qui change avec la loi ? Eh bien tout simplement, le salarié pourra, à plusieurs moment de sa vie professionnelle, être soumis à un entretien professionnel avec... son patron. Celui-ci pourra établir si le salariés a acquis des compétences permettant d'obtenir une VAE. Notamment après un mandat syndical. En clair, le comportement du salarié lors de son mandat de délégué syndical, sera évalué par le patron lui même. Et l'ex délégué pourra se voir attribuer des bons points patronaux afin d'évoluer dans sa carrière. Merci patron !

5. L'encadrement légal des

expulsions de locaux syndicaux. Les expulsions de locaux syndicaux se multiplient dans de nombreuses villes. En particulier celles tenues par des maires FN ou de droite, mais pas uniquement. Plusieurs bourses du travail sont ainsi menacées ou déjà expulsées. Les mairies font d'une pierre deux coups : d'un côté elles font de la répression anti-syndicale, de l'autre elle s'accaparent des locaux souvent spacieux et en centre ville

La loi travail (article 16) vient donner un cadre juridique à ces pratiques. Ainsi, il sera possible pour des collectivités territoriales d'expulser un syndicat, à condition de lui fournir une indemnité spécifique. Et ce n'est pas tout. Cette indemnité n'est pas due si le syndicat occupe les locaux depuis moins de 5 ans. A première vue, cette mesure peut sembler une avancée. Sauf qu'encadrer légalement des expulsions sert souvent à les généraliser, ou du moins à mettre un coup de pression aux syndicats. Nous l'avons vu, ces mesures s'en

prennent directement à un certain type de syndicalisme, incarné en particulier par la CGT. On peut d'ailleurs penser que celle-ci les mettra sur la table dans les prochains jours, mais aussi lors des négociations qui suivront à n'en pas manquer la journée du 31.

Comme sur d'autres aspects du texte de loi, les mesures évoquées ici ne font que renforcer une tendance déjà en marche. Il s'agit pour le gouvernement et le patronat de se donner les mains libres pour attaquer plus fort les salariés, en brisant les obstacles à des mesures d'ajustements dont la loi travail n'est qu'une première étape.

Reste que nous ne sommes pas en mouvement pour défendre la situation présente, ni ce syndicalisme qui s'est replié sur les procédures juridiques. Ce qui se lève avec ce mouvement, c'est le refus de notre condition de galériens et de galériennes présenté comme seul horizon possible.

FAUT-IL RENFORCER LES SYNDICATS ?

"QUI TRANSFORMENT N'IMPORTE QUELLE MANIF EN FÊTE DE VILLAGE" (ORELSAN)



La lecture de la nouvelle loi ne laisse donc pas de place au doute : c'est au rapport de force dans l'entreprise qu'on s'en prend, c'est aux syndicats, et on sent bien que ça va pas arranger nos affaires. Car si dans l'histoire, même récente, les syndicats et leurs directions ont pu jouer contre l'embranchement, endormir des luttes et « savoir terminer des grèves », aujourd'hui, c'est face à leur faiblesse que nous nous trouvons.

Il ne s'agit pas ici de critiquer les syndiqués. On se syndique parce que pour le moment, ça nous est bien utile, quand on prend un coup de pression dans l'entreprise, quand on n'a pas le temps de connaître par cœur le code du travail. Le syndicat a servi à maintenir notre condition, en obtenant notamment de nouveaux droits. Aujourd'hui en essayant d'en sauver.

La situation du syndicalisme en France est chaotique. Avec 6% de représentation, on est en mesure de dire qu'il joue sa survie ; dans le secteur privé, le plus clairement touché par la loi El-Khomri, ça descend à 4%. Nul besoin ici de l'enterrer. Mais il ne faut pas croire non plus qu'on ait af-

faire à de bons samaritains. Les syndicats ont un rôle. Les syndicats servent à nous encadrer, à négocier la reproduction de notre force de travail. En gros, à nous garantir des conditions de vie pour tou-te-s sous le capitalisme. Leurs directions ont bouffé à la table des ministres depuis l'an pèbre, et tentent de se refaire aujourd'hui la cerise.

Dis-moi ton programme, je te dirai qui tu es. Il est toujours le même, le programme des syndicats : c'est ce qu'on appelle le Keynésianisme. Certains seront plus libéraux, comme la CFDT, d'autres plus radicaux, comme la CGT, qui prône une politique industrielle en France, l'augmentation du SMIC à 2000 balles, et la baisse du travail (32h). Les syndicats veulent plus d'Etat, veulent retourner à l'époque où ils faisaient la pluie et le beau temps chez les prolos. Une époque où ils avaient un interlocuteur à qui gratter.

Alors, c'était mieux avant? A vrai dire, peu importe. On y reviendra pas. On pourrait passer quelques lignes de plus à prouver que tout le programme keynésien est complètement irréalisa-

ble, mais nos patrons et leurs médias s'en chargent déjà.

Pour exemple, il y a cinq ans déjà, on a eu droit à une ridicule guéguerre des revendications sur les retraites : 37,5 à taux plein, 40, 42, la retraite à 60 ans... Nous qui savons très bien que ce qui nous guette, c'est plus de retraite du tout. Si les syndicats déclinent, ce n'est pas parce qu'ils "trahissent" les travailleurs: ils ont simplement de moins en moins à offrir. Et ce en France comme ailleurs.

LE RETOUR DU RETOUR DE LA GAUCHE DE LA GAUCHE DE...

Et pendant ce temps-là, déjà, la gauche du PS se frotte les mains pour récupérer et enterrer électoralement un mouvement qui n'existe même pas encore. Aubry, Montebourg, Mélenchon... C'est ça la voix politique des syndicats, des gens qui annoncent qu'ils veulent créer du taf en France, que ça ira mieux, oui mais quand ? Avons-nous le temps de relancer, de redonner du sens à cette économie quand tout nous annonce que le pire est à venir ?

On nous ressort la même tarte à la crème : les 35 heures ont permis de

créer des emplois. Il faudrait réduire le temps de travail. C'est le discours syndicaliste aussi : pour résorber le chômage, il suffirait de travailler tou-te-s et moins.

Là encore, même rengaine : qui croit que le chômage peut disparaître aujourd'hui ? Qui doute que le chômage c'est notre avenir ou notre présent à tous ? Alors, répartir le travail pour en avoir moins ?

On nous dit, mais si ! Regardez les allemands, ça prouve bien qu'on peut détruire le chômage... Ben les allemands, ils ont 12 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, et des minijobs pour 7 millions de personnes. Alors ouais, on peut faire semblant de leur avoir trouvé du taf, mais bon, soyons sérieux, on parle de boulots payés au prix du RSA... Répartir plus le travail, c'est juste répartir le chômage.

Le problème, c'est que la force de travail, ça ne s'achète pas comme ça. Les patrons la paient, globalement. Ce qui compte en fait pour nos patrons, ce n'est pas de faire baisser le chômage. Non, le plus important, c'est de baisser le coût du travail. **Et peu importe à quoi ils s'attaquent : allocations, sécu, retraites ou salaire : tout ça, c'est kif-kif : c'est notre salaire « superbrut » comme ils disent, ils achètent tout ensemble. Bref, la répartition du travail c'est un peu comme une pompe à merde : force est de constater qu'on risque d'être tou-te-s un peu éclaboussés.**

Et comme il y a dix ans avec le CPE, la gauche institutionnelle arrive avec son plan de secours. Pour ces gens-là, qui ne savent rien de la misère à part qu'il s'agit de la gérer, l'agenda n'est pas le même : ils se positionnent pour 2017, pour 2022, pour ces élections présidentielles dont nous sommes toujours plus à n'avoir rien à foutre.

IL N'Y AURA PAS DE RELANCE

Nous, communistes, on ne nie pas tout ce que nous promet l'idéologie patronale. Il n'y aura pas de « mieux ». Il n'y aura pas de retour aux Trente Glorieuses, et d'ailleurs les 30 Glorieuses, c'était passablement de la merde.

Il n'y aura pas de 2000 euros par mois, ou ce sera le produit d'une dévaluation de la monnaie. Il n'y aura pas de ré-industrialisation, ou ce sera pour mieux faire la guerre, ou pour nous faire la guerre. Il n'y aura pas de victoire partielle ou de bonne revendication.

Déjà sept ans de crise. Et les réformes pleuvent, ne laissant rien augurer de positif. Comme on l'a dit, d'autres réformes, plus dégueulasses encore, nous attendent. Pourquoi ? D'abord, c'est clair, parce que nos maîtres se croient capables de nous tenir. Mais aussi parce qu'il n'y a rien au bout du chemin de croix qu'on nous a tracé.

Le pouvoir navigue à vue. Il ne faut pas voir bien loin dans ces mesures : le seul grand projet qui se cache derrière, c'est de nous payer moins cher. Et plus la crise va s'aggraver, et plus il va falloir mettre en place des baisses de salaires.

Et plus la crise va s'aggraver, et plus il va falloir foutre au régime les bouches inutiles, et plus les allocations chômage vont être réduites, et plus la retraite va être repoussée : 65, 67, 70 ans, pourquoi pas plus.

Et plus la crise va s'aggraver, et plus il va falloir produire. La France est déjà un des pays au plus fort taux de rentabilité horaire, on a déjà appliqué toutes les méthodes du Toyotisme, on accélère la production, on utilise des machines toujours plus productives qui mettent toujours plus d'ouvriers à la porte.

Et plus la crise va s'aggraver, plus il va falloir mettre la pression sur les prolétaires du reste du monde, faire de l'impérialisme, contrôler le pétrole. Et plus il va y avoir de guerres sur le globe. Et plus il va y avoir de migrants. Et plus ils vont nous diviser, en leur refusant les miettes qu'ils veulent déjà nous enlever : le SMIC, les allocs, la sécu. Et plus ils vont nous dire que c'est eux ou nous, et plus il y aura de camps et de barbelés. Et plus il y aura de violence et de guerre entre les pau-

vres. Bienvenue dans la crise permanente.

DE CRISE EN CRISE : QUAND LA CHINE EXPLOSERÀ

Non, la crise, ce n'est pas une blague, le système est vraiment dans la merde. Comme un bateau éperonné de toutes parts, nos patrons sans frontières nous utilisent pour essuyer les plâtres, aux quatre coins du monde.

Parfois ils jettent du personnel par-dessus bord, parfois ils nous font souquer plus vite et en cadence. On a pas le temps d'essuyer un des plus gros effondrements bancaires américains que l'Espagne, le Portugal, la Grèce, l'Irlande prennent l'eau.

Et quand on parle mollement de relance, voilà qu'on a crise en Chine, où la situation menace d'étendre une nouvelle crise mondiale, et une bulle spéculative immobilière qui ferait passer la bulle espagnole pour celle d'une paire d'Air Max.

Les cordons de la bourse se rétractent, et on nous annonce chaque semaine un krash boursier chinois, au point qu'on se dit qu'à un moment, à force, la bourse va passer en négatif.

Il y a dix ans, on aurait traité chacun d'entre eux comme un drame national, aujourd'hui c'est entre deux dépêches sur la Jungle de Calais et un plan social quelque part en France qu'on apprend que tout s'effondre là-bas.

On l'avait annoncé depuis bien longtemps, la Chine est dans une crise qui menace de gripper l'économie mondiale. Il s'agit d'une crise de surproduction, où des millions de bagnoles restent dans les usines faute d'acheteurs potentiels, où on augmente la productivité horaire au point que les mots d'ordre ouvriers là-bas sont « on est pas des robots », où on crée des villes (cherchez Ordos...), ou des dizaines d'aéroports, qui sont vides comme les caisses de la CAF de Riquet.

Non, il n'y a rien qui va dans l'exploitation quotidienne. Au point que le gouvernement chinois annonce au moins 2 millions de licenciements dans le seul secteur de la métallur-

gie. Dans la presse on parle même d'un petit dégraissage de 6 millions de postes. Ca promet.

Et les prolos dans tout ça ? Ils ne se tournent pas les pouces. Ils essaient de survivre d'abord. Comme ces travailleurs qui ont, ces derniers mois, massivement quitté les lieux de travail trois mois plus tôt que d'habitude, et vidé leurs comptes de sécurité sociale, convaincus qu'ils ne retrouveraient pas du boulot de si tôt. Le chômage de masse est apparu comme une donnée structurelle de l'économie, au point qu'elle a atteint à certains endroits des niveaux comparables à ceux de Grèce ou d'Espagne.

Et puis, ils se révoltent, ils s'organisent. Aux grèves succèdent les émeutes. On ne peut pas savoir aujourd'hui leur chiffre exact. Mais on parle de centaines de milliers de conflits de classe annuels.

Alors l'Etat chinois paie un peu de paix sociale. Il a investi des tonnes de blé pour maintenir à flot l'emploi, l'économie, et pour ça il a puisé dans ses réserves.

Le problème, c'est que ces réserves sont aussi des réserves de change et de dettes souveraines de plein de pays dans le monde : puiser de dans, c'est faire vaciller le dollar, l'euro, la dette de tel ou tel pays. Quand on te dit que ça va chier...

Enfin si la grippe prend l'économie chinoise, c'est aussi tous les investissements de nos patrons là-bas qui vont prendre cher. Rassurez-vous, on veut pas vous faire pleurer, hein. Leurs grandes catastrophes ne sont rien face aux conséquences de nos petits endettements de quelques (dizaines) de milliers d'euros.

Simplement, quand ces crevards perdent du blé, ils apprennent pas à vivre chichement, ils ont plutôt tendance à nous faire payer nous. Souvenez-vous du sauvetage des banques en 2008.

La crise est donc partout autour de nous, et rien ne nous laisse penser qu'une crise là-bas promette autre chose que la crise ici. Les patrons ne quittent pas les secteurs productifs en Chine pour trouver des travailleurs moins chers en France. Non, c'est la contraction de tout un système qui nous fait face : c'est l'effondrement du capitalisme.



ON NE PROPOSERA RIEN, ON VEUT DES THUNES!

“LE MONDE OU RIEN”

Non, il n'y a pas de « plan B ». Nos revendications ne prennent pas, nous ne gagnons rien, et nous n'aurons rien à gagner, et pire encore : nos renoncements dans les luttes ne présagent aucun retour à la normale. Il n'y a qu'à voir l'état des derniers pays où l'insurrection a fait rage, où les syndicats et partis ont su exister, comme en Argentine il y a quinze ans ou en Grèce plus récemment : circulez, ya rien à bouffer. Il suffit aussi de voir comment les gouvernements « radicaux » comme Syriza ont pu bolosser leur propre population, accepter pire encore que leurs prédécesseurs, pour s'en convaincre.

Nous, nous n'avons pas d'agenda. Nous ne pensons pas à 2017 ou 2022. Le temps s'est arrêté pour nous il y a bien longtemps, et on ne nous parle que de sacrifices, en attendant la « relance ». Soyons clairs : nous n'avons pas les moyens d'attendre. Si nous prenons souvent la rue, c'est parce que nous sommes conscients que la seule chose qui peut effectivement effondrer le capitalisme, c'est nous.

Les grands « acquis sociaux » ne sont pas les acquis des syndicats ni de la gauche, ils sont des rapports de force. On ne peut pas se contenter de soutenir « la lutte », de faire grève une fois par mois ou toutes les deux semaines.

Les luttes en Espagne l'ont montré : une grève symbolique d'un jour, citoyenne et qui ne s'attaque pas réellement à ceux qui nous enterrent, c'est la défaite à tous les coups. Et peu importe la masse de travailleurs dans la rue : il faut bloquer l'économie, et pas qu'un peu.

DE LA GRÈVE, DU BLOCAGE...

CE QUI NOUS SEPRE DOIT NOUS UNIR

Nous avons un discours simple à opposer aux syndicats, à la social-démocratie : il n'y a pas de relance économique, la crise ne finit pas et une autre nous attend. Cette loi, ce n'est que la validation logique de ce que nous promet l'avenir, il n'y aura pas de statu-quo, ce qui suit est pire. Partant, aucun plan B ne saurait nous satisfaire. Il s'agit de repartir de la base pour se réinventer des moyens d'organisation, avec en ligne de

Trêve de blablas et d'arguments, si à ce moment du journal, tu n'es pas convaincue de la nécessité de s'organiser contre la loi Travail, ben tu es un patron ou un cadre particulièrement

zélée. Par ailleurs, des milliers de textes sont déjà sortis, chacun plus précis que l'autre sur les conséquences de la loi.

Chez les sociaux-démocrates, qui

mire la sortie du capitalisme. Que nous soyons salariés, intérimaires, précaires, nous sommes divisés dans nos luttes. A l'heure actuelle, il est pour nous extrêmement difficile de se protéger quand on attaque nos salaires, qu'ils soient directs ou indirects (chômages, RSA, retraites... payés avec nos impôts), nos conditions de travail et de vie. Cette mobilisation large doit nous permettre de jeter les bases d'une autodéfense de classe.

ont bien plus de moyens que nous, il y a plein de sites internet très clairs. Ils sont même soudainement capables de reconnaître des choses qu'en temps normal ils trouvent « dépassé

», has been, trop radical: oui, évidemment qu'il n'y a pas de démocratie dans l'entreprise, évidemment qu'il y a des classes sociales, que les élections ne nous protègent pas de ça. Oui,

évidemment, pour les femmes cette loi est encore plus dégueulasse, particulièrement quand elles sont, comme souvent, là pour s'occuper des gosses, de l'entretien de la maison. Oui, le capitalisme produit des drames familiaux, personnels, permanents. Évidemment qu'il n'y a pas d'avenir dans le monde qu'on nous dessine.

Dans la loi, tu as le droit de faire grève. Mais si comme nous tu es sou-vent intérimaire, si comme nous tu as un statut qui donne au patron le droit de « ne pas te rappeler », forme libérale du « tu dégages », eh ben tous les articles de loi du monde ne changeront rien.

La réforme du code du travail, la loi El-Khomri, c'est déjà le lot quotidien pour beaucoup de travailleurs saisonniers, pour les sans-papiers, ou tout simplement dans toutes les boîtes où le patron se torche avec le code du travail. Non, le monde du travail n'est pas démocrate. C'est le coup de pression permanent, c'est un monde où le patron est roi.

Invectiver le courage des travailleurs, dire que « avant, les gens résistaient plus », ne nous avance à rien. Il faut avancer sur des mots d'ordre. Nous sommes toutes lâches parce que nous n'avons pas les moyens d'être courageux.

Ce qui est sûr en revanche, c'est que légaliser les illégalités du patronat dans le monde du travail, ce n'est pas seulement dépénaliser des pratiques courantes : c'est aussi ouvrir la porte à pire encore, en sachant très bien que le patronat ne respectera pas plus les nouvelles règles que les anciennes. Comme le dit la rengaine syndicale, « en atteindre un-e, c'est atteindre toute-s.

Ici, tout est lutte : on est sous pression pour faire grève, on est encore plus sous pression d'aller bloquer des axes économiques, et que dire de bloquer sa propre boîte ? L'État d'urgence que nous a servi le PS et qu'ont voté tous les gestionnaires de gauche (PS, PCF, Verts...) va être bien utile pour taper sur les grévistes et les énervés.

Aussi, pour ceux qui le peuvent, se mobiliser doit servir à ceux qui ne peuvent pas encore de nous rejoindre.

Les enjeux de la mobilisation

Comprendre ce qui se joue aujourd'hui, c'est faire le constat des échecs des précédentes grandes mobilisations. Certes, elles touchaient des situations moins directes : compliqué de risquer son job pour sa retraite, c'est tellement loin. Difficile de risquer sa peau pour les contrats de la jeunesse comme le CPE, si on a déjà passé sans embûche cette période. Mais à chaque fois pourtant, des millions de travailleuses, de chômeurs sont descendus, parce que nous voyons dans ces grands rassemblements l'opportunité d'être plus fortes, de pouvoir faire fléchir le pouvoir, ou tout simplement nos patrons.

Pour ce la nous prônons la généralisation de la grève. Ce n'est pas simple, et en 2010, on a bien vu qu'il était impossible pour nombre d'entre nous de le faire. Parce que faire grève pour un intérimaire, veut dire tout simplement perdre son travail. Parce que faire grève c'est aussi risquer de perdre tout pour quelque chose qui n'est que symbolique.

Organiser, généraliser la grève, c'est construire dès maintenant des comités de précaires, aller diffier devant les boîtes d'intérim, organiser des grèves conjointes sur plusieurs secteurs. C'est faire sortir la grève de l'entreprise, pour poser une réalité de classe dans toute la ville : nous sommes majoritaires, largement majoritaires, partout, dans tous les secteurs, dans tous les immeubles et les quartiers, à quelques exceptions près.

C'est aussi pousser les autres employés de nos entreprises à forcer le blocage de l'activité, et créer des caisses de soutien face aux éventuels licenciements. Rompre l'isolement. Refuser la division, c'est s'en donner les moyens. Faire grève ne doit pas dépendre du courage individuel. Nous ne sommes pas des victimes, ni des martyrs. Si le mouvement contre la loi el-Khomri doit exister, alors il faut créer des es-

paces de lutte et d'organisation.

Organiser les blocages économiques, c'est sortir du symbole. Manifester, c'est certes être visibles auprès des autres, mais cela ne suffira jamais : ce n'est pas l'opinion publique qui fait reculer le pouvoir, ce sont les coups, la côte de popularité des présidents de la République le prouve tous les jours. On peut ici reprendre encore l'exemple espagnol : une journée de grève générale, aussi massive soit-elle, reste toujours sans effet si elle ne s'attaque pas aux rouages, au transport des marchandises et des biens. « Prendre en otage » des gens qui sont déjà otages de leur patron tous les matins de la semaine, c'est aussi permettre la généralisation de la lutte, et c'est bien cela qui a fait du mouvement « indignés » un épisode sans suite, ridiculement réduit aujourd'hui aux négociations du parti PODEMOS pour arriver au pouvoir en compagnie du PS espagnol. Rien de nouveau sous le soleil donc, que des enterrements de dernière classe.

Organiser la grève permet de dégager du temps pour bloquer l'économie. Organiser des blocages économiques permet de dégager des espaces pour assurer la grève. Dans la lutte, chaque boîte occupée peut devenir une base d'organisation.

Si on revient sur cette première semaine de mobilisation, rien n'est moins sûr. Les tractations liées aux négociations semblent n'être qu'une anesthésie des différents mouvements qui pourraient émerger ici et là, malgré une affluence conséquente lors des premières manifestations. Et le constat que l'on en tire, c'est que, si nous souhaitons lutter, ça sera en dehors de cet agenda officiel, hors des dépendances vis-à-vis du rapport de force des « partenaires sociaux » que l'on devra se positionner.

Et nous souhaitons définitivement lutter.

Pour des assemblées de lutte, larges, interprofessionnelles

L'objectif de l'assemblée de lutte, c'est

de proposer un nouveau cadre pour lutter, à tous ceux qui n'en ont pas, qui n'en ont plus, par volonté ou par impossibilité. Les conditions actuelles nous obligent à réfléchir à de nouvelles formes d'organisation. Chômeurs, nous n'avons pas de lieu pour lutter. Précaires, nous subissons déjà les conditions merdiques que cette loi Travail souhaite élargir.

Travailleurs, les multiples formes syndicales au sein desquelles nous avons lutté durant de très nombreuses années ne semblent plus convenir aux réalités d'une époque où les patrons dictent leur loi sans que rien ne soit vraiment négociable, sauf pour les corporatismes en tout genre, sapant à la base les capacités de lutte de notre classe. Et c'est pour ça que nous nous adressons aux travailleurs, aux chômeurs, aux précaires. Aux prolétaires.

En ce jour où faire grève relève de l'exploit, exploit face aux patrons mais aussi face au frigo, nous ne pouvons pas nous résigner à laisser les bourgeois nous écraser toujours un peu plus. Jusqu'à quand ?

Jusqu'à quand allons-nous supporter la léthargie de nos vieux outils de défense, qui ne font assurément plus le poids, pire, font le jeu de l'exploitation capitaliste.

Lutter contre cette loi, c'est lutter contre les conditions de travail et de vie que l'on nous impose déjà. Nous refusons cet avenir, comme nous refusons ce présent.

En pratique, nous appelons toutes celles et ceux qui sont dans le même état d'esprit à venir réfléchir ensemble à la manière dont on peut développer cette lutte, développer ce nouvel outil que serait l'assemblée, pour impulser au sein du mouvement un véritable espace d'auto-organisation des prolétaires sincèrement en lutte contre cette loi et tout ce à quoi elle nous renvoie et que nous vivons déjà.

BLOQUONS TOUT !

UN JOURNAL DANS ET POUR LA MOBILISATION

Sortir cette feuille de chou est une petite prouesse (si si), faite avec très peu de mains. Si l'on a voulu axer sur le contenu de la Loi, et plus encore, sur la crise économique, sur les perspectives que porte notre écrasement comme « contre-tendance » de la baisse du taux de profit patronal, bref de parler de politique, de stratégie aussi, c'est que le temps nous est compté avant les premiers grands renoncements. Déjà les premiers syndicats jaunes ont rompu l'intersyndicale, la CFDT et la CFTC sont eux, satisfaits des « avancées » du 14 avril. D'autres renoncements viendront.

Nous proposons un journal qui serve à diffuser les enjeux dans la lutte, qui cherchera à donner la parole à celles et ceux qui ne veulent pas en rester à l'agenda de la gauche.

Donner une voix à ceux qui luttent, sortir du corporatisme de boîte, avancer ensemble.

Cette initiative en appelle d'autres, elle a aussi besoin de soutien. Peu importe si la forme n'est pas parfaite : on aura bien le temps de l'améliorer. Ce journal doit être un outil pour la grève, pour parler de la lutte, pour informer aussi du soutien nécessaire, pour interroger des camarades de tous les secteurs d'activité, pour mieux organiser la solidarité. Un outil pour coordonner travailleuses et chômeurs, un outil pour publiciser la répression, dans et en-dehors de la boîte.